

MARCHÉS PUBLICS | SPF FINANCES (LIÈGE)

Soupçons sur la méga-tour

Frédéric Chardon

Mis en ligne le 13/09/2011

Le marché de la future tour du SPF Finances à Liège pourrait être vicié. La SNCB Holding s'en est plainte auprès de la Régie des bâtiments. Sans suites...

Un vieux dossier liégeois resurgit sur le devant de la scène. En effet, le permis unique pour la future tour du SPF Finances devant abriter les fonctionnaires de la direction régionale de Liège va être accordé (ou pas) sous peu. Le fonctionnaire-délégué de la Région wallonne remettra sa décision en octobre. C'est délicat car le projet est fort polémique en raison du mécontentement de certains riverains (notamment à l'égard de la hauteur de la tour) mais aussi en raison du déroulement de la procédure de marché public. A ce sujet, d'anciens soupçons refont surface.

Mais d'abord, un bref rappel. Le marché impliquant un investissement de 90 millions d'euros a été attribué en 2009 à Fedimmo (filiale de la Sicafi Befimmo), seule société à avoir finalement remis une offre pour construire cet immeuble d'un peu plus de 50000 m². En effet, pour rappel, la SNCB Holding (société faitière de la SNCB), l'autre candidate restée en lice jusqu'au dernier moment, n'avait finalement pas pu remettre offre.

La SNCB Holding s'était plainte à l'époque du comportement des autorités de la Ville de Liège qui lui auraient imposé, la veille de la date limite pour remettre une offre, des conditions impossibles à tenir dans un délai aussi court. Devant cette situation, la SNCB Holding avait jeté l'éponge et Fedimmo, seul soumissionnaire, avait emporté le marché.

Alors, ces soupçons ? Tout part de propos tenus dans "L'Echo" du 1er avril 2009 alors que le Conseil des Ministres de l'époque venait de désigner Fedimmo : dans une interview, suite à la question du journaliste qui s'étonnait que Befimmo-Fedimmo ait pu calculer au cent près le montant de l'investissement à réaliser pour construire la fameuse tour, le patron de Befimmo, Benoît De Blicke, reconnaissait avoir pu mettre au point son projet immobilier de manière très précise grâce aux contacts avec le SPF Finances. "*C'est tout cela qui nous a permis de calculer au plus près l'investissement et le loyer (5,5 millions d'euros, Ndlr)*", ajoutait-il, laissant penser qu'il connaissait les détails des besoins immobiliers et autres exigences depuis longtemps. Pour rappel, Fedimmo est déjà propriétaire de l'actuel bâtiment liégeois des Finances qui devra être démoli.

C'est exactement là que le bât blesse En effet, le cahier spécial des charges rédigé par la Régie des bâtiments, maître d'œuvre de l'immeuble destiné aux "fiscards" liégeois, est clair à ce sujet. "*Afin de respecter tous les principes de base de la législation, notamment le respect de l'égalité, une procédure stricte sera d'application : [] 4. Il ne sera pas répondu à des questions ayant pour objet des renseignements que le promoteur peut/doit obtenir auprès des différents services publics, des autorités régionales, locales et autres, qui seront appelés à intervenir administrativement et/ou techniquement, dans le processus du présent marché. Le promoteur ne peut pas contacter le SPF Finances.*"

Question : si de tels contacts ont eu lieu et que le marché est vicié, pourquoi la SNCB Holding n'a-t-elle pas saisi cette occasion pour tenter une procédure contre l'attribution de la construction de l'immeuble liégeois à Fedimmo ? Car la SNCB Holding, nous dit-on, n'avait pas le droit de déposer plainte au civil. En effet, ayant dû in extremis renoncer à remettre une offre, elle ne peut invoquer un intérêt dans l'affaire. Et au pénal alors ? Là, selon nos informations, c'était envisageable en raison du viol supposé de la législation sur les marchés publics. Mais, à nouveau, rien n'a été intenté. Raison : une chape de plomb politique a recouvert cette affaire. Une entreprise publique comme la SNCB Holding, dont le conseil d'administration est politisé, pouvait-elle vraiment s'en prendre aux actes administratifs de la Régie des bâtiments ?

Manifestement, la réponse a été : non

Autre nouvelle info : la maison-mère du groupe SNCB a tout de même envoyé plusieurs courriers à la Régie (en 2009) afin de s'étonner des contacts préalables entre le SPF Finances et Fedimmo. Elle lui demandait par conséquent de ne pas aller plus loin dans la procédure de marché public. Ces courriers n'auraient pas obtenu de réponses satisfaisantes de la part de la Régie qui se contente d'écrire qu'elle n'a pas eu de contacts préalables avec Fedimmo alors que les lettres en question parlent bien de contacts entre le SPF Finances et Fedimmo.

Chez Befimmo-Fedimmo, on se défend de tels contacts préalables qui auraient pu fausser le jeu dans le marché public. En fait, la porte-parole explique que le patron de la Sicafi s'est mal exprimé dans l'article en question. *"Monsieur De Blicke voulait dire que le projet a été élaboré étroitement entre le SPF Finances et la Régie des bâtiments et non entre le SPF Finances et Fedimmo. Grâce à ces contacts, l'appel d'offres a été rédigé de manière très précise et c'est cela qui a permis à Fedimmo de remettre un dossier très précis lui aussi."*

Cet article provient de <http://www.lalibre.be>

